



Prêt par mandat cash urgent

Par **lysa24**, le **10/12/2016 à 14:33**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rn rn j ai prêté 600 euros par mandat cash à une personne avec qui j entretenais une conversation via internet en discussion instantanée.rn je ne vois pas de retour d argent.puis je porter plainte sachant que j ai le récépissé du mandat ?rn rn **MERCI** [smile4]

Par **chaber**, le **10/12/2016 à 14:50**

bonjourrn rn vous avez été victime d'une arnaque classique sur internet. Vous pouvez dire adieu à votre "prêt"rn rn vous avez déjà posé la même question à laquelle il a été répondu rn rn http://www.experatoo.com/debats-juridiques/pre-argent-mandat-cash_148718_1.htm#.WEwI331uLYU

Par **jodelariege**, le **10/12/2016 à 18:55**

bonsoir ;le mandat cash doit être utilisé pour un transfert d'argent entre particuliers qui se connaissent ,soit votre père ,votre mère ,vos frères et sœurs et pas un "ami" d'on ne sait où...lisez sur internet tout ce qui concerne les arnaques aux mandats cash...

Par **lysa24**, le **10/12/2016 à 20:06**

merci pour vos réponses. Je me suis fait avoir, générosité ou naïveté ! on ne m'y reprendra plus

Par **Visiteur**, le **10/12/2016** à **21:46**

Bar,
Les arnaqueurs sont très au fait de la "naïveté" de certaines catégories d'internautes.
Ici même et sur d'autres forums, ne voit-on pas se dérouler une nouvelle forme d'escroquerie, L'ARNAQUE DES VICTIMES D'ARNAQUES, car ces victimes cherchent de l'aide et les escrocs proposent de pseudos solutions pour récupérer l'argent.
Ils affichent même des adresses mail ressemblant à celles de services officiels !